

Étiquette fictive d'un pesticide d'usage domestique

Mai 2025

Aire d'affichage principale

L'aire d'affichage principale est la partie de l'aire d'affichage qui est visible dans les conditions normales de présentation du produit pour la vente.

Nom du produit	CONTRÔLE BESTIOLES	Type de produit
Forme physique du produit	Insecticide Solution	
Nature et degré du risque inhérent du produit	USAGE DOMESTIQUE  ATTENTION POISON IRRITANT POUR LES YEUX LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS PRINCIPE ACTIF : abc 24 g/L	Catégorie (classe fédérale)
Numéro d'homologation	N° D'HOMOLOGATION 30 303 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES	Nom chimique et concentration du principe actif
Nom du titulaire de l'homologation	1 litre PRODUITS SOS inc. PRODUITS SOS Québec 2500, chemin des Pas-perdus BOISBRIAND (QUÉBEC) XOX OXO 1-450-255-2555	Quantité nette du produit
		Nom et coordonnées de la personne-ressource au Canada

Aire d'affichage secondaire

L'aire d'affichage secondaire est la partie de l'aire d'affichage autre que l'aire d'affichage principale.

MODE D'EMPLOI

Renseignements sur le mode d'emploi, y compris les doses, le calendrier et la fréquence d'épandage, ainsi que toute limite d'emploi.

Renseignements qui identifient tout risque important lié à la manipulation, au stockage, à la présentation, à la distribution et à la disposition du produit ainsi que des instructions sur les méthodes à suivre pour réduire ces risques et, des instructions sur les méthodes de décontamination et sur les méthodes à suivre pour disposer du produit et de son emballage vide.

PREMIERS SOINS

Mesures pratiques à prendre en cas d'empoisonnement, d'intoxication ou de blessure causés par le produit.

MODE D'EMPLOI

Pour contrôler efficacement la bestiole arc-en-ciel, les applications doivent être effectuées lorsque les dommages sont observés sur les rosiers.

Bien agiter le produit avant l'usage. Pulvériser sur les bestioles. Répéter le traitement une ou deux fois par mois.

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être éliminés dans des lieux d'élimination de déchets dangereux municipaux.

MISE EN GARDE

Cause de l'irritation pour les yeux. Dangereux si avalé, respiré ou absorbé par la peau. Porter des lunettes de protection et des gants.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISE EN GARDE

Renseignements qui identifient tout risque important pour la santé, pour l'environnement ou pour les choses en rapport avec lesquelles le produit est destiné à être utilisé, ainsi que des instructions sur les méthodes à suivre pour réduire ces risques.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements essentiels sur les soins à donner aux personnes empoisonnées, intoxiquées ou blessées par le produit, qui comprennent : les antidotes et les mesures curatives, la description des symptômes d'empoisonnement ou d'intoxication, la liste des composants du produit, à l'exception du principe actif, qui peuvent influencer sur le traitement.